

**PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. PROPOSITION : Inclusion d'*Aquila heliaca* à l'Annexe I

B. AUTEUR : Gouvernement de la République de Hongrie

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

- 1.1 Classe : Aves
 1.2 Ordre : Falconiformes
 1.3 Famille : Accipitridae
 1.4 Genre/espèce/sous-espèce: *Aquila heliaca* (Savigny) 1809, monotypique
 1.5 Nom vernaculaire (français) : Aigle impérial

2. Données biologiques

2.1 Répartition

L'espèce a une aire de répartition étendue depuis l'Europe centrale en passant par l'Asie centrale jusqu'en Chine. Son aire d'hivernage comprend principalement le sud de l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie du sud.

2.2 Population

La population mondiale a beaucoup décliné, surtout en Europe, depuis les années 50, et on l'évalue maintenant à 2 300-2 900 paires (Del Hoyo *et al* 1994). La population de reproduction européenne est évaluée à 320-570 paires (Tucker et Heath 1994).

2.3 Habitat

L'habitat de reproduction comprend les terres basses, les collines et les forêts de montagne à feuilles caduques et de steppe ; l'espèce se nourrit principalement sur les prairies et les zones agricoles.

2.4 Migrations

Les adultes de l'espèce sont partiellement migrateurs, certains oiseaux se déplaçant vers le sud - sud-est. Les jeunes sont complètement migrateurs. Ils migrent seuls.

3. Menaces

3.1 Menaces directes

Dans son aire de reproduction le principal facteur ayant un impact négatif sur l'espèce est le vol des nids et la nuisance à proximité des nids. Au cours de la migration et dans la zone d'hivernage la chasse est une menace importante. Dans une certaine mesure l'empoisonnement et l'électrocution sont aussi un danger pour la survie des populations (Heredia *et al.* 1996).

Proposition I/16

3.2 Destruction de l'habitat

La menace est particulièrement considérable dans l'aire de reproduction. L'habitat de l'espèce est gravement perturbé par les activités forestières, et par les changements dans le mode d'utilisation de la terre sur ses zones d'alimentation (prairies ouvertes) (Heredia *et al.* 1996).

3.3 Menaces indirectes

Inconnues.

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Ainsi qu'évoqué précédemment, la chasse et la persécution sont des menaces importantes pendant la migration et sur les sites d'hivernage.

3.5 Exploitation nationale et internationale

Sans objet

4. Situation et besoins de protection

4.1 Protection nationale

L'espèce est légalement protégée en Azerbaïdjan, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Roumanie, Russie, Slovaquie, Turquie, Ukraine et Yougoslavie (Serbie et Monténégro). On ne dispose pas d'information des autres Etats de l'aire de répartition.

4.2 Protection internationale

L'espèce est énumérée à l'Annexe I de la Directive de la CEE sur la conservation des oiseaux sauvages (79/409/CEE) et à l'Annexe II de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne).

Etat mondial de conservation : vulnérable (critère C2a de l'UICN).

4.3 Besoins supplémentaires de protection

BirdLife International a préparé un plan d'action international avec le soutien du fonds LIFE de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe (Heredia *et al.* 1996). Plusieurs zones protégées ont été établies sur les sites principaux de reproduction de l'espèce, par exemple en Hongrie, Slovaquie et Yougoslavie (Serbie). Des projets de conservation sont en cours, impliquant des organisations non gouvernementales et les gouvernements en Hongrie et en Slovaquie.

Des mesures urgentes de conservation de l'habitat sont nécessaires dans tous les Etats de l'aire de reproduction, ainsi que la protection légale de l'espèce et de ses sites principaux, la prévention du vol des nids et son commerce illicite, la réduction de la mortalité et la coopération internationale.

5. Etats de l'aire de répartition (parties et signataires de la Convention en gras)

L'espèce occupe une aire massive mais très fragmentée en Azerbaïdjan, Bulgarie, Chine, Croatie, Chypre, **Grèce**, **Hongrie**, République islamique d'Iran, Kasakstan, L'ex-République yougoslave de Macédoine, République de Moldova, Russie, Roumanie, **Slovaquie**, Turquie, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan, Yougoslavie.

Pendant le passage et l'hiver l'espèce se retrouve en Afghanistan, **Arabie Saoudite**, Bangladesh, Djibouti, **Egypte**, Ethiopie, **Royaume-Uni** (Hong-Kong), **Inde**, Irak, **Israël**, Jordanie, Koweït, Laos, Liban, Oman, **Pakistan**, Soudan, Syrie, Vietnam, Yémen.

6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

7. Remarques supplémentaires

8. Références

Heredia,B., Rose,L. and Painter,M. eds. (1996) Globally threatened birds in Europe: Action plans. Strasbourg: Council of Europe.

del Hoyo,J., Elliott,A. and Sargatal,J. eds. (1994) Handbook of the Birds of the World. Volume 2. Barcelona: Lynx Editions.

Tucker,G.M. and Heath,M.F. (1994) Birds in Europe: their conservation status. Cambridge, U.K.: BirdLife International.